

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 422**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Technicien outilleur

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : Commission professionnelle consultative | Recteur de l'académie, Recteur de l'académie |

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

251 Mécanique générale et de précision, usinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien outilleur" réalise les outillages qui donnent forme aux métaux, plastiques, caoutchoucs pour produire en grande quantité des objets très divers (bouteilles plastiques, carrosseries de voitures, couverts de table, façades de téléphones mobiles...). Ces outillages peuvent être très élaborés et concernent des procédés variés : découpage, emboutissage et moulage des matériaux métalliques, injection des matières plastiques, forgeage, matricage, estampage.

Le technicien outilleur effectue des opérations d'usinage et d'assemblage. Sa culture générale, scientifique et technologique est commune à l'ensemble des activités de réalisation, de mise au point et de maintenance des outillages. Elle lui permet nouvelles techniques de définition et de fabrication des produits (CFAO).

Dans l'exercice de ses activités, le technicien outilleur :

- analyse les données relatives à l'outillage ;
- participe à l'optimisation des procédés de réalisation des outillages et des processus associés ;
- participe à la validation du processus de réalisation de l'outillage ;
- met en œuvre les machines nécessaires à la réalisation de l'outillage à l'aide de logiciels spécialisés : commandes numériques d'usinage, électroérosion, machines à mesurer tridimensionnelles ;
- contrôle et met au point les outillages ;
- peut participer à un groupe de projet relatif à la mise au point des outillages ;
- peut coordonner les travaux d'une petite équipe afin de respecter le plan prévisionnel de fabrication de tout ou partie d'un outillage ;
- sait situer son activité dans le cadre global de l'entreprise afin d'appréhender les enjeux économiques liés aux choix des techniques et des modes d'organisation ;
- sait conseiller et rendre compte de manière pertinente.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de construction d'outillages, mais aussi dans les services de fabrication ou de maintenance d'outillages intégrés à des entreprises de construction automobile, d'aéronautique, de biens d'équipement...

outilleur, technicien d'outillage

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2903 : Conduite d'équipement d'usinage

H2901 : Ajustement et montage de fabrication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Évaluation de la formation en milieu professionnel
Mise en œuvre et conduite d'un équipement
Opération d'assemblage ou de remise en état d'un outillage
Élaboration du processus de réalisation d'un outillage
Analyse d'un outillage
Économie gestion
Prévention-Santé-Environnement
Mathématiques
Sciences physiques et chimiques
Langue vivante
Français
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique
Arts appliqués et cultures artistiques
Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|--|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 422 - U31 : Évaluation de la formation en milieu professionnel | Analyser des données et rendre compte. Mettre au point un outillage après essais et rendre compte. Recenser et appliquer les consignes et les procédures d'hygiène et de sécurité de qualité et de respect de l'environnement. Identifier les éléments ou constituants défectueux ou à modifier. Rédiger une proposition d'intervention. |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 422 - U32 : Mise en œuvre et conduite d'un équipement | Mettre en œuvre la (les) machine(s) pour réaliser le constituant. Élaborer un protocole de contrôle. |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 422 - U33 : Opération d'assemblage ou de remise en état d'un outillage | Assembler les constituants de l'outillage et valider sa conformité au contrat. Mettre en œuvre les moyens de retouche et de remise en état, vérifier la conformité de l'outillage. |
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 422 - U2 : Élaboration du processus de réalisation d'un outillage | Analyser le processus général de réalisation ou de modification de l'outillage et le processus opératoire de réalisation d'un constituant. Exploiter et proposer des améliorations du plan prévisionnel de réalisation de l'outillage et du plan des charge des machines. Établir la chronologie des étapes de fabrication d'un constituant et les modes opératoires associés. Optimiser un processus opératoire. |
| Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 422 - U11 : Analyse d'un outillage | Analyser un outillage. Analyser la gamme d'assemblage d'un outillage. |
| Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 422 - U34 : Économie-Gestion | Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle. Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle. |
| Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 422 - U35 : Prévention-Santé-Environnement | Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème. Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident. Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques. Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées. Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence. |
| Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 422 - U12 : Mathématiques | Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. |
| Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 422 - U13 : Sciences physiques et chimiques | Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. Expérimenter, simuler. Critiquer un résultat, argumenter. Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. |
| Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 422 - U4 : Langue vivante | Compétences de niveau B1+ du CECRL - S'exprimer oralement en continu ; - Interagir en langue étrangère ; - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère. |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|---|
| Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 422 - U51 : Français | Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire. Devenir un lecteur compétent et critique. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. |
| Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 422 - U52 : Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique | Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures. Comprendre les enjeux liés au développement durable. Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation. Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux. |
| Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 422 - U6 : Arts appliqués et cultures artistiques | Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création. Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques. |
| Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 422 - U7 : Éducation physique et sportive | Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale ; - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ; - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ; - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ; - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité. |

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme. |
| En contrat d'apprentissage | X | idem |
| Après un parcours de formation continue | X | idem |
| En contrat de professionnalisation | X | idem |
| Par candidature individuelle | | X |
| Par expérience dispositif VAE | X | idem |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté ministériel du 16 février 2004 créant le baccalauréat professionnel spécialité "Technicien outilleur"

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

éduscol

ONISEP

Légifrance

éduscol

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

baccalauréat professionnel Outillage de mise en forme des matériaux option : réalisation des outillages métalliques